

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement de(s) ligne(s) à haute tension :

400 KV LAUFENBOURG SIERENTZ

Portée(s) : 8-SIERE

400 KV ASPHARD-SIERENTZ

Portée(s): 4-3, 8-5

225 KV KEMBS SIERENTZ

Portée(s) : 4-5, 6-7, 8-10

225 KV LUTTERBACH SIERENTZ 1

Portée(s): 48-49

225 KV CHALAMPE SIERENTZ

Portée(s) : 70-71, 73-74

400 KV BASSECOURT SIERENTZ

Portée(s) : 95-96

Ces travaux vont être entrepris sur le territoire de la commune de : BARTENHEIM

à dater du 06.01.2025 jusqu'au 15.03.2025

L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE — Groupe Maintenance Réseaux ALSACE, à l'entreprise :

RAMBAUD FORET - Henriot Johan
12 RUE DES PREMIER SAPINS 25580 LES PREMIERS SAPINS
06 88 64 20 96

Pour toute question générale sur l'entretien de la végétation réalisé par RTE, vous pouvez consulter le guide des bonnes pratiques directement sur votre smartphone via le QR code.

https://www.rte-france.com/riverains/modalites-de-gestion-de-la-vegetation-sous-et-aux-abords-des-lignes-electriques



En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE qui assure le contrôle des travaux :

RTE GMR ALSACE

15 avenue de Hollande 68110 ILLZACH

MULLER REGIS (07 64 57 65 79) BABUT VERONIQUE (06 65 31 16 14)



AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement de(s) ligne(s) à haute tension :

Ces travaux vont être entrepris sur le territoire de la commune de : «MAIRIE COM»

à dater du «DateDébutTrx» jusqu'au «DateFinTrx»

L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE — Groupe Maintenance Réseaux «GMR_Libelle», à l'entreprise :

Pour toute question générale sur l'entretien de la végétation réalisé par RTE, vous pouvez consulter le guide des bonnes pratiques directement sur votre smartphone via le QR code.



https://www.rte-france.com/riverains/modalites-de-gestion-de-la-vegetation-sous-et-aux-abords-des-lignes-electriques

En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE qui assure le contrôle des travaux :

RTE GMR «GMR Libelle»

«GMR_Adresse_Ligne1» «GMR_Adresse_Ligne2»
«GMR_Adresse_CP» «GMR_Adresse_Ville»

«GMR_Interlocuteur1_Nom» («GMR_Interlocuteur1_Tel»)
«GMR_Interlocuteur2_Nom» («GMR_Interlocuteur2_Tel»)
«GMR_Interlocuteur3_Nom» («GMR_Interlocuteur3_Tel»)